

# PARIS

Résidence Adagio Aparthôtel  
20 rue d'Oradour sur Glane  
75015 PARIS  
01 45 58 45 58



## MULTIPROPRIETE DISPONIBLE

*En février Mars note octobre  
En juillet août note en décembre*

*Avec point : 1 point à la semaine uniquement (voir note en octobre pour les période de février mars et en décembre pour les périodes de juillet août)*

*Location soumise à critère d'attribution (détail dans les notes).*

*Les attributions se font  
en novembre pour les périodes de février mars  
En janvier pour les périodes de juillet août*

*les demandes s'effectuent par courrier accompagné de 20 % du montant de la location.*



## Appartement 2 pièces 4 personnes (env 34 m2)

*Les animaux sont acceptés  
avec un supplément à la semaine à régler sur place*

*2 pièces 4 personnes avec coin cuisine entièrement équipé,  
cafetière, plaque de cuisson, four micro-ondes.  
Salon avec télévision, téléphone,  
salle de bains, wc.*

*wifi gratuit.*



## Accueil de la réception 24 h/24 h.

*Arrivée à partir de 17 h  
Départ avant 10 h*

## PARIS

### Résidence Adagio Aparthôtel



L'Apartment Paris XV est situé face au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à quelques minutes en transport du centre de Paris.

Il dispose d'appartements de 2 pièces pour 4 personnes, donnant sur des jardins et proches d'un parking privé.

Les artères les plus vivantes du XVème arrondissement et le parc aquatique de l'Aquaboulard sont à deux pas de cette résidence hôtel.

Une connexion Wi-Fi gratuite avec fibre optique est disponible dans tout l'aparthôtel.

*Une caution vous sera demandée sur place à votre arrivée et restituée à la fin du séjour si le ménage a été fait correctement. Inventaire vérifié.*

*Taxe de séjour à régler sur place*

*Parking véhicule en sous-sol.*

*Draps et linge de maison fournis*

### De Lyon

Prendre la bretelle vers A6/Paris/Roanne/Lyon-Ouest/Quais-de-Saône/Part-Dieu
Rester à gauche à l'embranchement, puis suivre Paris pour rejoindre A6 Route avec sections à péage
Prendre la sortie A6/E15 en direction de Paris/Auxerre/Beaune-Saint-Nicolas Route à péage
Continuer sur A6/E15 Route à péage
Rester à gauche à l'embranchement pour continuer sur A6 Route avec sections à péage
Rester à gauche à l'embranchement pour continuer sur A6A/Autoroute du Soleil, suivre Arcueil/Paris/Villejuif
Rejoindre A6A/E5
Rester sur la file de gauche pour continuer sur E5
Rejoindre Bd Périphérique
Prendre la sortie en direction de Porte de la Plaine/Porte de Versailles
Au rond-point, prendre la 4e sortie sur Rue du Moulin
Continuer sur Rue Marcel Yoi
Prendre à droite sur Rue Jullien
Prendre à droite sur Rue du 4 Septembre
Prendre légèrement à droite sur Rue Ernest Renan
Rue Ernest Renan tourne légèrement à gauche et devient Rue d'Oradour-sur-Glane Votre destination se trouvera sur la droite.

La capacité d'accueil de la multipropriété doit être respectée. Présence du salarié obligatoire. Remise du voucher à votre arrivée

#### POUR TARIFS VOIR NOTE

En OCTOBRE pour les périodes de FEVIER MARS  
EN DECEMBRE pour les périodes de JUILLET AOUT

*A votre départ : merci de bien vouloir dégivrer et nettoyer le réfrigérateur la veille et le mettre en position I. Nettoyer la table de cuisson, disposer la vaisselle lavée et séchée comme vous l'avez trouvée à votre arrivée. Vider les poubelles.*

*Nettoyer l'appartement, la salle de bain, les WC, les sols. Secouer et plier couettes ou couvertures. L'appartement doit être aussi propre qu'à votre arrivée.*

Toute période désistée sera remise à la location par le CSE et fera l'objet d'une publication interne.

Le CSE retiendra la somme de :

- ❖ 12 % de la totalité de la location si le désistement intervient entre 6 mois à 1 mois du départ
- ❖ 15 % de la totalité de la location si le désistement intervient entre 1 mois et jusqu'au jour du départ.

Montant maximum retenu : 70 €.

Pas de retenue en cas de force majeure : maladie, raison de service du salarié, refus de congés du conjoint, évènements graves : SUR PRESENTATION D'UN JUSTIFICATIF